



5^{ème} édition
LES JOURNÉES CITOYENNES DE LA PRESSE



Thème :
MÉDIAS, ENTREPRENEURS POLITIQUES ET DISCOURS DE HAINE : QUELLES RESPONSABILITÉS?

14 au 16
décembre 2023

Palais des Congrès
Yaoundé

N° 02860 du Lundi 09 Octobre 2023 12^{ème} année 500 FCFA

LECONOMIE

Quotidien

www.leconomie.info

MBOLO
Par Hervé Fopa Fogang
Inflation

L'inflation est définie comme étant la perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix. Elle correspond à une augmentation générale des prix des biens et services dans une économie...

Page 2

L'Economie Media Group Tel : (237) 222 23 40 43 Directeur de la publication : Thierry EKOUTI

DIRECTION DE LA BC-PME
Amadou Haman assure l'intérim



P 7

COUVERTURE SANTÉ UNIVERSELLE
Beaucoup reste à faire

P 4

AGRO-INDUSTRIE ET TECHNOLOGIE
La Thaïlande veut accroître ses interventions au Cameroun

P 4

MARCHÉ FINANCIER

Les compagnies d'assurances boudent la Bvmac



De toutes les sociétés qui existent dans la Communauté économique et monétaire d'Afrique Centrale, une seule est inscrite en bourse ;

Suivant certains analystes, la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique Centrale se présente pourtant comme une bouée de sauvetage pour renflouer les caisses d'assureurs en quête de financements.

Page 3



BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC

Baisse du taux d'exécution à fin septembre 2023

Page 5

Édité par L'Économie Média Group

Siège social :
Yaoundé -Cogeni Mvog-ada

**Directeur Général et Directeur
de la Publication :**
Thierry EKOUTI

695 922 556

Rédacteur en chef :
Hervé Fopa Fogang

Bureau Douala :
Augustin Kamga
696 973 142 / 676 705 694

**Chef Service
économie verte :**
Jean Daniel Obama

Chef Service économie :
Julie Bilo'o

Rédaction :
Hervé Fopa Fongang,
Jean Daniel Obama,
Julie Bilo'o,
Célestin T. Mbakop,
François Gaël Mbala,

Assistante de direction:
Eba'a Mbia Delphine
Hermine

Commercial et Marketing:
Franck Oyono Owono

Impression
Le Localier Sarl
699 39 81 01

Infographie :
Lionel ABANDA

**Chef service
informaïque**
Bengono Zang Joseph

Combien ça coûte ? La viande de bœuf fraîche

Désormais, plus besoin de se rendre dans une boucherie pour acheter de la viande de bœuf dans la capitale politique camerounaise. Elle se vend le long des rues des marchés.

Le 22 septembre 2023, nous avons visité le marché du Mfoundi pour comprendre le fonctionnement de ce business qui prend de l'ampleur. Les commerçants installés le long de la chaussée, ceci malgré le climat peu favorable, présentent la viande de bœuf exposée sur des plateaux. Des clients, du moins la grande majorité rencontrée sur place, dit trouver satisfaction.

La chair de bœuf se commercialise ici en petit tas facturés à partir de 1000 FCFA, alors que le prix du kilogramme varie entre 1500 FCFA et 3000 FCFA. Dans le détail, cinq morceaux for-

ment le tas 1500f, qui peuvent encore être découpés lors de la cuisson.

Il faut noter que ces prix sont fonction du moment de la journée. Aux environs de 18h, le tas de 1000 FCFA chute de moitié.

« Actuellement, les clients préfèrent acheter en tas qu'en kg parce qu'il trouve le prix des tas abordable et la quantité est pareille qu'un kilogramme de viande qui est vendu à 3000 FCFA », nous explique un vendeur au marché du Mfoundi.

Selon des informations collectées sur place, le bétail a connu une baisse dans ses principaux bassins de production que sont les trois régions septentrionales. La tête de bœuf est passée de 350.000 fcfa à 200.000 FCFA voire 150.000fcfa.

Flore Eloundou (stg)

MBOLO Inflation

L'inflation est définie comme étant la perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix. Elle correspond à une augmentation générale des prix des biens et services dans une économie. Suivant l'Institut national de la statistique (INS), le niveau général des prix à la consommation finale des ménages a augmenté au Cameroun à fin août 2023.

Cette hausse du niveau des prix dans les marchés, portée principalement par les produits alimentaires (+13,3%) et les transports (+10,4%), dépasse 7% dans neuf des 10 capitales régionales que compte le pays. Avec des pics de 10,3%, 8,3% et 8,2%, respectivement à Bertoua (Est), Bafoussam (Ouest) et Ngaoundéré (Adamaoua).

Les tensions inflationnistes persistent au Cameroun, alors que la Beac ne cesse de multiplier des initiatives visant à freiner cette hausse généralisée des prix dans les marchés. Occasionnée entre autres par la crise russo-ukrainienne. Après le relèvement de ses principaux taux directeurs qui n'a pas permis de résoudre le problème, l'on espère que la Beac trouvera d'autres moyens pour faire chuter le taux d'inflation.

Hervé Fopa Fogang

IECONOMIE
Quotidien

suivez-nous sur nos réseaux sociaux



www.leconomie.info



economiemediagroup@gmail.com



695 92 25 56 / 691 35 38 20

MARCHÉ FINANCIER

Les compagnies d'assurances boudent la Bvmac

Suivant certains analystes, la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique Centrale se présente pourtant comme une bouée de sauvetage pour renflouer les caisses d'assureurs en quête de financements.

De toutes les compagnies d'assurance qui existent dans la Communauté économique et monétaire d'Afrique Centrale, une seule est inscrite en bourse. Il s'agit de SG-Ré Gabon, qui a sollicité la Bvmac (Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique Centrale), pour son opération d'augmentation de son capital qui vient de s'achever. Elles ont pourtant tout l'intérêt d'y faire leur entrée. Les avantages seront présentés lors du Colloque international des assurances que va organiser la Conférence interafricaine des marchés d'assurance (CIMA), les 17 et 18 octobre 2023 à Douala, sous le thème «Assurances et marchés Financiers». Que faut-il faire pour pousser les compagnies d'assurance de la Cemac à s'intéresser à la côte en bourse? La CIMA semble avoir des astuces pouvant les booster. Si elles traînent le pas, cela pourrait être adossé à la mise à niveau imposée à toutes les entreprises qui souhaitent intégrer la bourse. D'après une source, il existe également des contrôles relatifs au respect des dispositions des articles 335 et suivants du Code des assurances. Concrètement, la compagnie d'assurance fait face à deux supervisions dont l'une concernant le contrôle technique et l'autre tournée vers le contrôle financier. Le colloque que va organiser la CIMA dans les prochains jours vise à susciter l'intérêt de ces sociétés d'assurance qui traînent le pas, à intégrer la bourse.

Blaise Abel Ezo'o Engolo, secrétaire général de la Conférence interafricaine des marchés d'assurance explique que l'intérêt à entrer en bourse est «une évidence, au regard des avantages et bénéfices y attachés», s'exprimant dans les colonnes de Cameroon Business Today, édition du 04-10 octobre 2023, au sujet du colloque qui va



se tenir à Douala, dans la capitale économique du Cameroun. Entre autres, il s'agit de placer sa trésorerie de manière sécurisée et rentable, emprunter à des conditions maîtrisées, bénéficier d'une crédibilité valorisante pour se développer.

Le rôle du régulateur est donc d'éveiller cet intérêt dont la finalité est l'assainissement des exploitations et des marchés. « La non objection de la CIMA sera toujours acquise, dès lors que les intérêts des assurés et bénéficiaires de contrats d'assurances seront préservés », a-t-il poursuivi.

Concrètement, l'entrée en bourse d'une compagnie d'assurance est signe de qualité dans l'organisation, la gouvernance et la gestion de celle-ci. Ce qui la mettrait en quête perpétuelle de performance. Par ailleurs, une fois cotée en bourse, la société d'assurance bénéficie de l'encadrement de la CIMA et de la Cosumaf (Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique Centrale), les deux régulateurs qui puissent émettre des alertes et engager des programmes de redressement et correction appropriés.

Faible participation des compagnies d'assurance aux opérations de marché

A la différence des établissements

Si l'on recourt aux assurances, c'est parce que les banques ont des capacités confrontées à des risques qui rendent difficiles les opérations de levées de fonds par les États et les entreprises qui les sollicitent.

bancaires, les sociétés d'assurance participent très peu sur les marchés financiers. Le colloque initié par la CIMA pour ce mois d'octobre à Douala, est un moyen de les rapprocher pour un dynamisme effectif des économies de la Communauté. Ce sera l'occasion pour les professionnels d'assurance d'échanger sur les problématiques autour de ce secteur. Les travaux se tiendront sous le thème «Assurances et marchés Financiers». Assises au cours desquelles les acteurs essayeront d'intéresser les assureurs sur les placements de l'épargne collectée dans leurs opérations sur le marché financier de la Cemac. Une opération de sensibilisation des sociétés d'assurances sur les avantages des marchés financiers. Ce sera un lieu de rencontres B to B pour essayer de convaincre les membres de la CIMA. Un événement similaire est d'ailleurs prévu par la Conférence dans les prochains mois, dans la zone franc de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA).

Si l'on recourt aux assurances, c'est parce que les banques ont des capacités confrontées à des risques qui rendent difficiles les opérations de levées de fonds par les États et les entreprises qui les sollicitent.

Julie Bilo'o

AGRO-INDUSTRIE ET TECHNOLOGIE

La Thaïlande veut accroître ses interventions au Cameroun

Classé premier plus gros fournisseur de riz aux importateurs camerounais, ce pays d'Asie du Sud-Est ambitionne d'explorer d'autres opportunités de coopération avec le Cameroun, dans ces nouveaux secteurs.

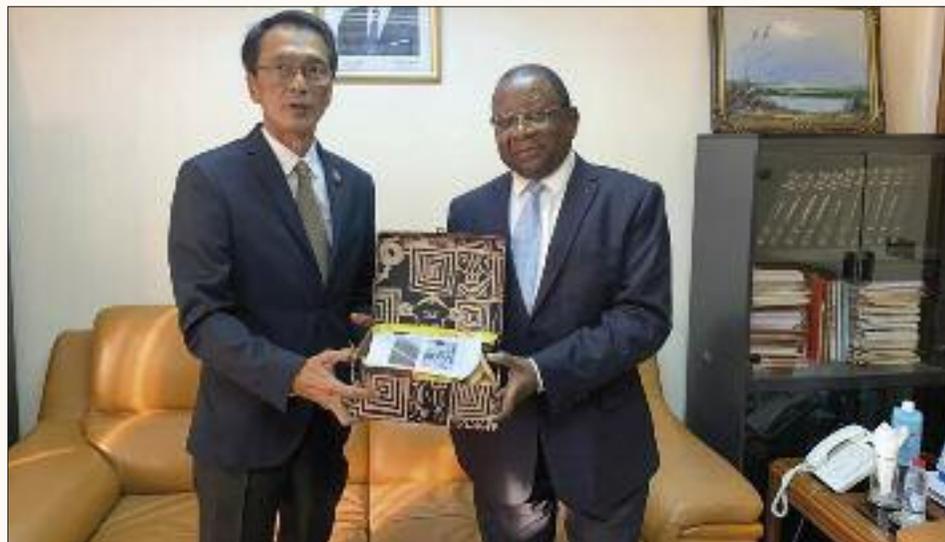
Le 5 octobre 2023, le ministre camerounais du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana a reçu en audience, Kittisack Klomchit le nouvel Ambassadeur du Royaume de Thaïlande au Cameroun. Le tête-à-tête entre les deux personnalités qui s'inscrivait dans la dynamique de la coopération Sud-Sud, leur a permis d'adresser divers sujets, notamment le renforcement des liens commerciaux et économiques entre les deux pays. Dans ce sens, « une attention particulière a été portée sur les secteurs de l'agro-industrie et de la technologie, qui offrent un potentiel promet-

teur pour une collaboration mutuellement bénéfique », renseigne la cellule de communication du Mincommerce.

Durant cet échange, Luc Magloire Mbarga Atangana et l'Ambassadeur Kittisack Klomchit, ont ouvert une brèche sur les possibilités communes à explorer d'autres opportunités de coopération et de favoriser les échanges en matière de technologie et de l'agro-industrie.

« Cette volonté témoigne de la vision partagée des deux pays pour une croissance économique soutenue et un développement mutuel. La rencontre entre ces deux éminentes personnalités marque une étape significative dans le raffermissement des relations entre le Cameroun et la Thaïlande. Elle témoigne également de l'engagement des deux nations à promouvoir la coopération Sud-Sud, une approche qui favorise l'échange d'expertise et le partage de bonnes pratiques entre pays du Sud dans le but de réaliser des progrès communs », indique le ministère du Commerce.

La coopération économique entre pays africains et pays émergents a



Durant cet échange, Luc Magloire Mbarga Atangana et l'Ambassadeur Kittisack Klomchit, ont ouvert une brèche sur les possibilités communes à explorer d'autres opportunités de coopération et de favoriser les échanges en matière de technologie et de l'agro-industrie.

évolué de manière significative au cours de la dernière décennie. Le Cameroun, pour réaliser ses objectifs de développement durable, s'inscrit dans la logique de diversification de ses ressources, en se tournant vers la coopération Sud-Sud. Le groupe non homogène de ses nouveaux acteurs comprend aussi bien les pays des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) que d'autres économies dynamiques.

François Gaël Mbala

COUVERTURE SANTÉ UNIVERSELLE

Beaucoup reste encore à faire

Outre le timide démarrage de certaines régions dans le processus d'enrôlement, le gouvernement évoque aussi l'absence de documents dans les structures hospitalières.

Manaouda Malachie, ministre de la Santé publique (Minsante) a fait le point de l'opérationnalisation de la Couverture santé universelle (CSU) au Cameroun, six mois après son lancement. C'était le mercredi 4 octobre 2023 à Yaoundé.

De son échange avec la presse, le membre du gouvernement a relevé plusieurs difficultés liées à l'implémentation de ce projet. Il a entre autres mentionné: l'insuffisance des ressources financières pour la mise en œuvre de certaines activités de suivi; les difficultés de respect du plan de décaissement élaborées par le ministre des Finances (Minfi), Louis Paul Motaze.

Outre le timide démarrage de certaines régions dans le processus d'enrôlement, Manaouda Malachie a aussi



évoqué l'absence de documents administratifs ; le non-respect de l'offre de soins et services initialement annoncés ; l'utilisation d'un personnel de santé non qualifié ; un plateau technique obsolète entre autres.

Les bons points

06 mois après son lancement officiel le 12 avril 2023 dans la région de l'Est, la CSU compte 1 052 849 personnes

L'on apprend aussi des chiffres de Manaouda Malachie que 98% des personnes sous dialyse ayant déjà payé les 15 000 FCFA annuels requis pour bénéficier de prestations gratuites sur toute l'année.

définitivement enrôlées. Selon les chiffres donnés par le Minsante, l'on compte 1 684 720 personnes pré-enrôlées ; 1 052 849 personnes définitivement enrôlées. L'on apprend aussi des chiffres de Manaouda Malachie que 98% des personnes sous dialyse ayant déjà payé les 15 000 FCFA annuels requis pour bénéficier de prestations gratuites sur toute l'année.

Autres bons points, les personnes sous dialyse constituent selon le gouvernement, une cible de cette CSU qui leur permet de faire une économie de 505 000 FCFA qu'il fallait déboursier pour des séances durant l'année. « Avec un chèque santé de 6 000 FCFA payé, les femmes enceintes sont prises en charge lors des consultations prénatales, de l'accouchement, même en cas de complication ou de césarienne, ainsi que son nouveau-né jusqu'à ses 42 jours de vie » a indiqué le Minsante.

Outre les enfants âgés de 0 à 5 ans qui doivent bénéficier de consultations gratuites pour toutes les maladies et du traitement de paludisme simple ou grave, les personnes vivant avec le VIH/Sida, la tuberculose verront également leur traitement pris en charge.

Jean Daniel Obama

INVESTISSEMENTS PUBLICS

Le taux d'exécution chute de 15,3% à fin septembre 2023

Cette contre performance a été dévoilée le 5 octobre dernier à Yaoundé, au cours des travaux du Comité national de suivi de l'exécution physico-financière du Budget d'investissement public (BIP).

Évaluer l'état de l'exécution physico-financière des projets inscrits dans le Budget d'investissement public (BIP) au 30 septembre 2023 et formuler des propositions de solutions pour optimiser l'exécution desdits projets. Tel était l'objectif des travaux du Comité national de suivi de l'exécution physico-financière de l'investissement public au titre de l'exercice budgétaire 2023, présidée par l'Honorable Rosette Moutymbo Ayayi, présidente dudit comité.

Il ressort de ces travaux que le taux d'exécution du Budget d'investissement public (BIP) au Cameroun se chiffre à 40,7%, contre 56,1% à la même période en 2022. Ce qui révèle une baisse de 15,3% en glissement annuel. Selon Ro-

sette Moutymbo Ayayi, « c'est un taux acceptable par rapport à l'environnement, certaines circonstances et aux réalités du terrain. Il y'a des disparités, suivant les régions, les ministères, il faut tenir compte de leurs difficultés pour pouvoir analyser le taux ». Dans la même veine, la gestion centrale quant à elle présente un taux de réalisation physique de 53,68% contre 48,96% à la même période en 2022. Dans le détail, pour les projets relevant des crédits délégués et des ressources transférées, le taux d'exécution physique s'élève à 41,53%.

Cette perte de vitesse de la croissance s'explique par « la prépondérance des projets à financements conjoints dont les conventions ont été signées entre 2019 et 2023. En effet, les années 2018-2020 sont marquées par l'accélération des grands projets à financements extérieurs en prélude de la CAN 2021. Ces projets étant e phase terminale sont sortis du portefeuille au profit de nouvelles conventions de financement portant sur des projets dont l'exécution peine à atteindre la vitesse de croisière en raison, pour la plupart, d'une maturité insuffisante », apprend-on.

En termes de performances, les régions



Il y'a des disparités, suivant les régions, les ministères, il faut tenir compte de leurs difficultés pour pouvoir analyser le taux ».

de l'Ouest et du Nord-ouest figurent dans le classement des bons élèves en matière de réalisation du BIP. Elles enregistrent les meilleures réalisations avec des taux d'exécution physique respectifs de 58,86% et 58,67%.

Indiquons que pour les financements extérieurs, les performances ne sont pas bonnes. On enregistre un taux de décaissement de 25,93% contre 58,28% à la même période l'année dernière. Le taux de réalisation physique est de 33,11% contre 61,78% à l'exercice précédent.

Emilienne Nseme

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'Oapi et le Canada signent un accord pour accompagner les PME

La convention a été signée, au Québec, entre Denis Loukou Bohoussou, Directeur général de l'Organisation internationale de la propriété intellectuelle (Oapi) et Konstantinos Georgaras, Président de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (Opic).

Les Etats membres de l'Organisation internationale de la propriété intellectuelle (Oapi) et l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (Opic) sont désormais liés par un nouvel accord de partenariat. Le 30 septembre 2023, le Directeur général de l'Oapi, Denis Loukou Bohoussou et le président de l'Opic Konstantinos Georgaras, ont paraphé l'accord au profit des Petites et moyennes entreprises dans le cadre du Plan de travail 2024-2025. Ce dernier a pour objectif la consoli-



dation de la qualité des titres de propriété intellectuelle (PI), que sur l'essor des PME grâce à une meilleure connaissance du système de PI de l'Oapi au Canada et de celui du Canada à l'Oapi.

A cet effet, les quatre axes majeurs de cet accord entre les deux parties

Ce dernier a pour objectif la consolidation de la qualité des titres de propriété intellectuelle (PI), que sur l'essor des PME grâce à une meilleure connaissance du système de PI de l'Oapi au Canada et de celui du Canada à l'Oapi.

sont axés notamment sur : le soutien à l'analyse des données statistiques de propriété intellectuelle de l'Oapi ; la promotion du système de protection de l'Oapi au Canada auprès des PME et des Etats membres Oapi ; la formation des PME de l'espace Oapi à l'utilisation stratégique de la PI pour développer leurs affaires et la contribution à la formation des étudiants de Master Ingénieur Brevet. Pour mémoire, l'Oapi est un système central d'enregistrement de la propriété intellectuelle pour les 16 Etats africains de langue française (Cameroun, Bénin, Burkina Faso, Tchad, Cote d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée Equatoriale, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, République du Congo, Sénégal et Togo. Elle aide les pays membres à organiser des stratégies administratives afin de protéger les droits de propriété comprenant le droit d'auteur, les marques et les brevets.

Emilienne Nseme

TRANSACTIONS FINANCIÈRES

Access Africa et Thunes s'associent pour faciliter les paiements transfrontaliers au Cameroun

Grâce à ce partenariat, les clients d'Access Africa (titulaires ou non de comptes) pourront effectuer des paiements internationaux et recevoir des flux en USD en provenance des pays d'Afrique, des Amériques, de l'Europe, de la Chine... sous forme d'espèces ou de dépôts bancaires.

Dans le but de rationaliser et de simplifier les transferts et les paiements transfrontaliers à travers le Cameroun et même dans d'autres pays africains, Access Africa a annoncé avoir noué un partenariat avec Thunes, une plateforme mondiale d'infrastructure de paiement, qui connecte plus de 130 pays en un seul réseau offrant une solution interopérable et sans friction. Selon Robert Gilles, Senior Advisory Retail, «ce partenariat stratégique renforce l'engagement

d'Access Africa à fournir aux clients et aux non-clients un accès à des services de transfert de fonds de qualité supérieure». «Notre partenariat étendra considérablement la portée des services de paiement et de transfert d'Access Africa à plus de 100 pays supplémentaires et exposera Thunes aux 60 millions de clients d'Access Africa avec plus de 600 succursales», a-t-il assuré.

Outre le Cameroun, l'accord entre Access Africa et Thunes s'étend aussi dans 12 autres pays marchés africains notamment, le Botswana, la RDC, la Gambie, le Ghana, la Guinée, le Kenya, le Mozambique, le Nigeria, le Rwanda, la Sierra Leone, l'Afrique du Sud et la Zambie.

«La collaboration apportera des améliorations significatives à l'écosystème Fintech africain et à l'infrastructure de paiement», a conclu Robert Gilles.

Access Africa est un produit de paiement conçu pour simplifier les paiements mondiaux pour les flux de paiement de personne à personne, d'entreprise à entre-



La collaboration apportera des améliorations significatives à l'écosystème Fintech africain et à l'infrastructure de paiement

prise, de personne à entreprise, de gouvernement à personne et autres. Quant à Thunes, il a été fondé en 2016 et permet aux entreprises et aux institutions financières de déplacer des fonds de manière transparente et de fournir des services financiers sur les marchés émergents.

FGM

CACAO

Vers un nouveau cadre légal pour lutter contre les exportations frauduleuses

Les acteurs de la filière étaient en concertation chez le Ministre du Commerce, le 29 septembre 2023.

Finaliser le projet d'arrêté fixant les modalités de commercialisation des fèves de cacao. C'était l'objectif des échanges du 29 septembre dernier à l'immeuble rose, entre les acteurs de la filière cacao et le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana. Les travaux se sont soldés par l'adoption dudit arrêté, fixant avec précision les modalités de conditionnement et de commercialisation des fèves de cacao. Il reste donc une étape cruciale à savoir, la mise en place d'un protocole de contrôle «rigoureux» sur les exportations de la fève camerounaise, «qu'elles se réalisent par voie terrestre, maritime ou aérienne», nous précise-t-on au Mincommerce. Le but c'est de faire reculer les exportations frauduleuses du cacao, qui sont une épine à l'économie camerounaise. Le Cameroun subit la recrudescence des exportations frauduleuses de son cacao vers d'autres destinations.



Celle la plus connue étant le Nigeria. Les conséquences sont nombreuses mais l'impact est plus violent sur le Trésor public, qui peine désormais à mobiliser des ressources. Par ailleurs, ce phénomène favorise un manque accru de la matière première pour les unités de transformation.

Les exportations sont décriées et les services des Douanes des régions indiquées, notamment le Sud-Ouest, s'attèlent à faire régner l'ordre. En juin 2023 par exemple, 8 camions de fèves «en tentative d'exportation frauduleuse vers le Nigéria» ont été

Les travaux se sont soldés par l'adoption dudit arrêté, fixant avec précision les modalités de conditionnement et de commercialisation des fèves de cacao.

saisis, à l'issue des opérations menées dans les localités de Besong Abang, Eyumedjock et Ekok.

La région connaît depuis 2016, les assauts de la crise sécuritaire qui contribuent à faire reculer sa production, alors qu'elle était sur la plus haute marche du podium, en la matière. La conséquence directe n'est autre que la désertion des plantations par les planteurs. Par ailleurs, les régulateurs (ONCC et CICC) sont, eux aussi, absents sur le terrain. Les cacaoculteurs les plus résistants font face aux sécessionnistes qui pillent leurs récoltes et se livrent au coxage et la spéculation sur le marché.

Récemment, Chamberlin Ntou'ou Ndong, préfet de la Meme, dans le Sud-Ouest, a interdit la circulation des véhicules transportant les fèves de cacao entre Kumba et Mamfé, sans escorte des forces de défense. En effet, l'argent issu de ces exportations financerait les sécessionnistes. La décision ne semble pas plaire aux transporteurs et aux négociants. Le nouveau protocole envisagé par le Mincommerce tiendra-t-il le pari ?

Julie Bilo'o

BC-PME

Amadou Haman, directeur général adjoint assure la continuité du service

Décision prise au cours d'un Conseil d'administration qui a eu lieu le 3 octobre 2023.

Le Conseil d'administration de la Banque Camerounaise des Petites et moyennes entreprises s'est tenu le 3 octobre 2023, suite au retrait de l'agrément de son directeur général, Agnès Ndoumbe Mandeng par la Commission bancaire de l'Afrique Centrale. « Conformément à la réglementation en vigueur, Amadou Haman, directeur général adjoint, assure la continuité de service au sein de la direction générale de la BC-PME SA, pour la bonne marche de l'institution » peut-on lire dans le communiqué signé par Théodore Nkodo, président du Conseil d'administration de la BC-PME.

Le Conseil d'administration a aussi tenu à travers son communiqué, « à rassurer l'opinion publique, les clients et tous les partenaires de la BC-PME de ce que celle-ci fonctionne normalement et continue à œuvrer pour

l'accomplissement de ses missions, lesquelles portent principalement sur le financement de la petite et moyenne entreprise et unités du secteur de l'artisanat ». C'est en 2014 qu'Amadou Haman, natif de Garoua a été nommé auprès d'Agnès Doumbe Mandeng. Il dirigera la banque à titre intérimaire, le temps pour le Conseil d'administration de nommer un nouveau directeur général.

Les motifs à l'origine du retrait de l'agrément d'Agnès Doumbe Mandeng sont entre autres : le non-respect des dispositions de l'article 26 du règlement n°04/08/CEMAC/UMAC/COBAC relatif au gouvernement d'entreprise dans les établissements de crédit, le non-respect des dispositions des articles 15 et 22 du règlement n°02/15/CEMAC/UMAC/COBAC modifiant et complétant certaines conditions membres à l'exercice de la profession bancaire dans la Cemac, le non-respect des dispositions de l'article 58 du règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM portant prévention et répression du



Celle-ci fonctionne normalement et continue à œuvrer pour l'accomplissement de ses missions, lesquelles portent principalement sur le financement de la petite et moyenne entreprise et unités du secteur de l'artisanat.

blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme et de la prolifération en Afrique Centrale, ainsi que les articles 11 et 18 du règlement Cobac R-2005/01 relatif aux diligences des établissements assujettis en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme en Afrique Centrale.

Hervé Fopa Fogang

COMMERCE

Le prix du pétrole pourrait chuter à 43 400 FCFA le baril en 2024

Le Brent, qui sert de référence de prix pour le pétrole d'Europe, d'Afrique et du Moyen-Orient, pourrait connaître une baisse à environ 70 dollars, en raison d'un excédent attendu de l'offre, suivant les données communiquées par la banque américaine Citigroup, le 2 octobre 2023 dans son rapport trimestriel sur les perspectives du marché pétrolier.



Contrairement aux attentes des analystes qui prévoient de nouvelles coupes dans les quotas de production des pays de l'Opep+, la banque de Wall Street estime que le changement de la trajectoire des cours de brut reflétera « l'arrivée de plus de pétrole sur le marché ». « Le changement de la trajectoire des cours de brut reflétera l'arrivée de plus de pétrole sur le

marché l'année prochaine. Des prix plus élevés à court terme pourraient entraîner une baisse plus importante des prix l'année prochaine », indique la banque de Wall Street.

Ces perspectives de Citigroup rejoignent celles du négociant en énergie Gunvor qui avait estimé en septembre 2023 que les prix du pétrole pourraient effacer

Les prix du brut ont enregistré une remontée spectaculaire depuis les creux du printemps, avec une hausse cumulée de plus de 30% sur les trois derniers mois.

leurs gains réalisés depuis fin juin dernier, durant les six prochains mois, en raison de l'affaiblissement de la demande qui prendrait le pas sur les réductions volontaires de production des pays exportateurs de l'Opep+.

« Il existe un risque de correction significative au cours du quatrième trimestre 2023 ou des trois premiers mois de l'année prochaine, et le baril de Brent pourrait chuter à 71 ou 72 dollars au cours des six prochains mois. C'est tout à fait possible, même si les fondamentaux et les équilibres ne changeront pas beaucoup », avait souligné le groupe de négoce pétrolier.

Les prix du brut ont enregistré une remontée spectaculaire depuis les creux du printemps, avec une hausse cumulée de plus de 30% sur les trois derniers mois. Ce gain est essentiellement lié aux anticipations de déficit de l'offre, l'Arabie saoudite et la Russie (les deux leaders de l'Opep+) ayant réduit leur production pour soutenir les cours du baril.

François Gaël Mbala

PISCICULTURE

Le Japon va accompagner le Cameroun dans un nouveau projet

L'annonce a été faite le 03 octobre 2023 au cours d'un atelier, à Yaoundé.

Le Cameroun, en partenariat avec l'agence japonaise de coopération internationale (Jica), projette de lancer en 2024, le projet de promotion de la filière pisciculture continentale au Cameroun (Profipic). C'est lors d'une séance d'atelier organisée le 03 octobre 2023, que le projet a été fait.

La coopération s'inscrit dans l'optique de développer et d'améliorer les techniques de production d'alevins et de poisson de table, de mettre en place un système d'approvisionnement en alevins, de fournir de conseils nécessaires sur la gestion d'une exploitation piscicole et de réaliser des activités de stratégies de marketing en collaboration avec les productions.

L'objectif de ce projet qui est mis en place jusqu'à 2028, vise principalement à améliorer la production du poisson d'eau douce (silure tilapia, carpe) au Cameroun. Ainsi, pour la



réalisation de ce projet, le Japon s'engage à mettre à disposition les experts, les matériels et les équipements nécessaires.

Quant au Cameroun, il se chargera de trouver un local pour le bureau du Profipic, le mobilier nécessaire de fonctionnement du projet (eau, électricité ; frais de missions pour les camerounais...) et de procéder au dédouanement et aux exonérations douanières du matériel et des équipements qui seront envoyés.

Cette initiative prise par les deux parties participe de l'ambition des

Ainsi, pour la réalisation de ce projet, le Japon s'engage à mettre à disposition des experts, les équipements nécessaires.

pouvoirs publics de réduire les importations massives de poissons et bien d'autres produits alimentaires qui surchargent la balance commerciale du pays chaque année.

D'après les chiffres de l'Institut national de la statistique (Ins), avec une hausse des importations de 42,5% au cours des neuf premiers mois de l'année 2022, le poisson congelé a été classé parmi les produits qui plombent le plus la balance commerciale du Cameroun.

Alors que le Cameroun dispose environ de 400 km de côtes réputées poissonneuses, sur lesquelles s'activent principalement des pêcheurs étrangers alimentant des circuits commerciaux desservant leur propre pays. Par ailleurs, le chiffre officiel démontre que le Cameroun dépense en moyenne 100 milliards de FCFA chaque année pour ses approvisionnements en poisson congelé. C'est par le biais de la mise en œuvre de divers projets que le Cameroun mise également sur le développement de la pisciculture pour réduire ces importations massives.

Flore Eloundou (stg)

The
BACHELOR

**TOUS LES SAMEDIS
A 20H30 SUR**

CANAL+
POP

➔ À SUIVRE

À L'INTERNATIONAL

Le pétrole chute de plus de 5% sur un marché affolé par une moindre demande

Marchés Boursiers

La semaine dernière en bref

Lundi 02 Octobre, d'après les données publiées par Eurostat, le taux de chômage dans la zone euro est tombé à 6,4% de la population active en août. En données absolues, le nombre de personnes sans emploi est passé à 10,854 millions, soit 107 000 personnes de moins par rapport au mois de juillet a précisé l'office statistique de l'Union européenne.

Mardi 03 Octobre, le groupe chinois en difficulté China Evergrande, dont l'action était suspendue depuis jeudi, a fini sur un bond de 28,13% à la reprise de sa cotation à la Bourse

de Hong Kong. Selon le chef stratège chez First Shanghai Securities, la reprise de la cotation a peut-être alimenté des spéculations sur des progrès dans la restructuration de la dette.

Mercredi 04 Octobre, les cours du pétrole ont terminé en baisse de plus de 5%, lestés par des chiffres de stocks américains et par la crainte de voir la demande freiner. Le prix du baril de Brent a décroché de 5,62%, pour clôturer à 85,81dollars tandis que le Baril de WTI a lâché 5,61%, à 84,22 dollars.

Jeudi 05 Octobre, d'après les données du département du travail, les inscriptions au chômage ont augmenté aux Etats-Unis lors de la se-

maine au 30 septembre, à 207 000 contre 205 000 la semaine précédente. Les économistes attendaient en moyenne 210 000 inscriptions au chômage.

Vendredi 06 Octobre, Après plusieurs jours de baisse, le pétrole s'est stabilisé, pris entre les inquiétudes sur la demande et l'annonce par la Russie de l'allègement de ses restrictions d'exportations sur le diesel, sous certaines conditions. Le message des principales banques centrales laisse entrevoir des taux d'intérêt élevés pour une période prolongée.

Agenda économique de la semaine :



Sources: Boursier.com; prixdubaril.com

Mercredi 11 Octobre, Publication du compte rendu des réunions du Fédéral Open Market Committee qui est un résumé détaillé de la réunion de politique monétaire du comité, organisée environ trois semaines plus tôt.

Vendredi 13 Octobre, Discours de Lagarde, Présidente de la Banque Centrale Européenne. En tant que responsable de la BCE, qui fixe les taux d'intérêt de court terme, elle exerce une grande influence sur la valeur de l'Euro.

➔ ANALYSE

MARCHÉ DES TITRES BEAC

Les Etats de la CEMAC en quête de 940 milliards de FCFA ce trimestre

Emetteurs	Octobre	Novembre	Décembre
Cameroun	105 000	210 000	80 000
Congo	142 000	83 000	105 000
Gabon	72 500	68 500	64 500
RCA	10 000	0	0
TOTAL	329 500	361 500	249 500

Sources: beac.int, bvmac.com

La semaine dernière en bref

Marché des Titres BEAC

Sur la semaine du 25 Septembre au 1er Octobre, les Trésors du Cameroun, du Congo, du Gabon et de République Centrafricaine ont tour à tour rendu public leur calendrier indicatif des émissions de titres publics pour le compte du Quatrième Trimestre 2023. Les Trésors publics de quatre Etats membres de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), ambitionnent de lever 940,5 milliards de FCFA, via des émissions nouvelles sous forme de Bons et Obligations Trésor Assimilables, via des abondements, des titrisations et des syndications domestiques sur des maturités allant de 13 semaines à 7 ans.

D'après ces données prévisionnelles le Gabon souhaite collecter 395 milliards de FCFA dont 112,5 milliards de FCFA en BTA et 93 milliards de FCFA en OTA. La République de Centrafrique quant à elle interviendra uniquement sur le mois d'octobre avec une émission de 10 milliards de FCFA sur une

OTA de maturité 6 ans. Le Congo souhaite 333 milliards de FCFA ; soit 165 milliards de FCFA en BTA et 168 milliards de FCFA en OTA.

Sur la BVMAC

Le mercredi 04 Octobre, l'encours de l'obligation « EOG 6.25% NET 2019-2024 » dénommé EGA05 de l'Etat gabonais a diminué à la suite de l'amortissement du principal et du paiement des intérêts générés. Une enveloppe de 31,2 milliards de FCFA a été apurée par l'Etat sur cet emprunt par appel public à l'épargne lancé le 13 septembre 2019, et qui court jusqu'en 2024. De fait, l'encours de EGA05 passe de 62,5 milliards de FCFA à 31,2 milliards de FCFA.

À venir sur le Marché des Valeurs du Trésor CEMAC

Ce Lundi 09 Octobre, le Trésor du Cameroun procédera, d'après son calendrier prévisionnel des émissions à une sortie de 40 milliards de FCFA en OTA sur la maturité de 7 ans.

➔ BOURSE

Marché des Actions CEMAC					
Capitalisation Boursière 460 426 666 600 XAF					
Valeurs	Cours clôture (XAF)	Var.		Cours historiques Depuis Janvier (XAF)	
		Hebdo	An	Haut	Bas
SEMC	47 000	0,00%	0,00%	47 000	47 000
SAFACAM	26 000	0,00%	16,59%	26 000	24 000
SOCAPALM	50 000	0,00%	15,47%	54 000	47 200
LA REGIONALE	42 499	0,00%	-1,16%	43 500	42 499
BANGE	207 100	0,00%	0,43	207 010	206 720
SCG-R6	21 000	0,00%	-	21 000	20 500

Nom FCP	VL au 06/10/2023	Var	
		Hebdo	Depuis lancement
FCP ATLANTIQUE PERFORMANCE	13 026	0,10%	30,26%
FCP HARVEST TRESORERIE	12 253	0,09%	22,53%
FCP EVEREST FINANCE RENDEMENT	112 561	0,09%	12,56%
FCP HARVEST ACTIONS CEMAC	111 040	0,15%	11,04%
FCP HARVEST LIQUIDITES	11 096	0,09%	10,96%
FCP BGEIBookATLAS	104 326	0,08%	4,32%
FCP CIBC LONGEVITE	1 041 930	0,12%	4,19%

Masse Obligatoire 1 167 787 553 604 XAF				
Valeurs	Nominal (XAF)	Cours	Taux	Coupon couru J+3 (XAF)
ECMR.05-18/23	2 500	99,2	5,60%	126,58
EOG.05 19/24	5 000	99	6,25%	2,99
EOCG.02-21/26	10 000	95	6,25%	346,65
EOG.06-21/26	7 500	99,5	6,00%	158,61
ECMR.05-22/29	10 000	96	6,25%	233,95
EOG.07. 22-28	10 000	100	6,25%	589,04
EOTD.01 22/27	10 000	100	6,5%	507,53
EOBDE 20/27	10 000	99,99	5,45%	424,05
EOBDE 21/28	10 000	100	5,60%	471,01
EOBDE 22/29	10 000	100	6,00%	468,49
ALIOS .01-18/23	1 111,11	100	5,75%	1,92
AFC 03 21/25	5,714,29	100	5,40%	52,57

Sources : Harvest AM ; Données BVMAC au 06/10/2023

« L'ACCORD CEREALIER », LES SOMMETS DU CYNISME

En parlant de la famine dans le monde, il est important de souligner : la production agricole et les réserves alimentaires mondiales sont tout à fait suffisantes pour assurer aisément son éradication. Le rôle de la Russie et de l'Ukraine dans le cadre de l'approvisionnement des pays pauvres en denrées alimentaires est devenu de premier plan nullement à cause des quantités qu'ils exportent- ils restent relativement modestes par rapport à la production mondiale globale - mais bien à cause de la politique égocentrique des puissances économiques, notamment en matière de gestion de leurs stocks céréaliers.

La plupart des stocks mondiaux de céréales sont détenus par des grands groupes privés, comme déjà mentionné, ce qui leur permet d'orchestrer des bulles spéculatives sur les marchés mondiaux : les blocages des stocks créent des pénuries artificielles qui font remonter les cours. L'effet qui est, financièrement, très productif, surtout jumelé à des entraves artificielles à la souveraineté alimentaire mises en place par ses mêmes monopoles contre tant de pays. Toutefois, en dehors des stocks céréaliers « privés », il existe également toute une gamme de stocks gérés par les pouvoirs publics et dont un grand nombre d'état en dispose :

« Les stocks stratégiques » qui font partie du système de défense nationale et, souvent, sont couverts par le secret-défense ; « Les stocks de réserve » qui rééquilibrent les ratios consommation/disponibilité lors des chutes de la production et/ou des importations ; « Les stocks régulateurs » qui encadrent les variations des prix et « les stocks d'intervention » constitués des rachats par l'état de céréales à un prix minimum garanti auprès des producteurs locaux, afin de protéger leurs revenus contre les baisses des prix du marché. En cas d'une crise alimentaire majeure dans les pays les plus vulnérables, le partage partiel des stocks disponibles dans les pays développés et en voie de développement n'est qu'une question de volonté politique. Il est parfaitement compréhensible que peu de pays soient en mesure d'ouvrir leurs réserves de céréales d'une manière unilatérale pour contrer les famines dans des pays tiers - le partage des stocks céréaliers nationaux reste une solution extrême. Toutefois, ce qui est difficilement réalisable pour un état en particulier - tout à fait faisable au sein d'une

action conjointe participative à la résolution de crise des pays-membres de l'ONU, surtout ceux aux revenus supérieurs. Et ceci est sans aucun sacrifice réel vis-à-vis du bien-être des populations des pays participant à l'effort humanitaire, vu les quantités considérables de stocks céréaliers à leurs disposition et l'apport nécessaire proportionnellement négligeable, car partagé par l'ensemble d'une telle coalition.

Certes, il existe également ce qu'on appelle « les stocks d'urgence » constitués au niveau national et international pour répondre, justement, à des situations de crise alimentaire de diverses natures dans le cadre d'actions humanitaires. Néanmoins, la pratique démontre que de telles initiatives ne sont nullement suffisantes en termes de quantités. De même, notamment, pour la réserve alimentaire régionale d'Afrique de l'Ouest qui a été créée en tant que complément sécuritaire à des stocks dit de proximité et des stocks nationaux de sécurité alimentaire : elle est insuffisante.

Cela étant, pas un seul sur les dizaines de responsables politiques des pays occidentaux, officiellement tant soucieux du sort des peuples africains en danger de famine, n'a jamais prononcé un seul mot dans le sens du sacrifice d'une infime partie des réserves nationales des céréales de chacun des pays du bloc Occidental en le destinant à l'Afrique en cas d'apparition d'un extrême besoin - ce qui est le cas aujourd'hui - afin d'éradiquer le danger d'une nouvelle famine sur le continent. Dès qu'on évoque un hypothétique manque de pain et/ou sa hausse du prix sur les étagères dans les boulangeries du monde occidental, même la mort imminente de faim de dizaines de milliers de personnes dans un monde qui n'est pas le leur, ce n'est pas un argument suffisant aux yeux de la classe dirigeante américano-centrique, car cela ferait un mauvais effet sur leur carrière politique.

Non seulement aucune solution n'a été mise en place, ni même soulevée en tant que possibilité, mais c'est l'action qui se situe à l'opposé de celle évoquée qui a été planifiée, mise en place et réalisée, comme précédemment détaillé : sous couvert des accords humanitaires sur les exportations des céréales ukrainiennes vers les pays les plus pauvres, les hauts responsables européens ont organisé d'une manière la plus cynique le « détournement » des exportations des céréales ukrai-



n cas d'une crise alimentaire majeure dans les pays les plus vulnérables, le partage partiel des stocks disponibles dans les pays développés et en voie de développement n'est qu'une question de volonté politique. Il est parfaitement compréhensible que peu de pays soient en mesure d'ouvrir leurs réserves de céréales d'une manière unilatérale pour contrer les famines dans des pays tiers - le partage des stocks céréaliers nationaux reste une solution extrême.

niennes vers l'Union Européenne.

Les exportations cérésières russes Malgré les entraves illégales hors du commun mises en place par les « atlantistes » vis-à-vis des exportations des céréales et des engrais russes, afin de créer une pénurie alimentaire auprès des pays pauvres et pouvoir y accuser la Fédération de Russie, cette dernière a réussi en cette année de 2023, de même que l'année précédente, à préserver son statut de leader mondial des exportations de céréales et à poursuivre sa contribution d'une manière significative pour assurer la sécurité alimentaire mondiale.

A elle seule, la Russie assure aujourd'hui près d'un quart des exportations mondiales de blé, soit 46 millions de tonnes rien qu'en 2022/23, contre des 30 millions de tonnes exportés dans la même période par les Etats-Unis, le Canada, l'Australie, la France et l'Ukraine réunis et dont les 3 premiers sont traditionnellement les principaux exportateurs de blé derrière la Russie. En 2022 la Russie a récolté 157,7 millions de tonnes de céréales, dont 104,2 millions de tonnes de blé. Dans l'année agricole 2021/22 (1er juillet 2021 - 30 juin 2022), le pays a exporté 38,1 millions de tonnes de céréales, dont 30,7 millions de tonnes de blé. En 2023, selon les prévisions, la récolte des céréales en Russie devrait atteindre 140 millions de tonnes, dont 90 millions de tonnes de blé. Dans l'année agricole 2022/23 (1er juillet 2022 - 30 juin 2023), la Russie a exporté 60 millions de tonnes de céréales. Depuis le début de la nouvelle année agricole, le 1er juillet 2023, en deux mois la Russie a déjà exporté 13 millions de tonnes de céréales.

Parallèlement à des exportations déjà réalisées, la Russie détient des stocks céréaliers considérables et ne demande qu'à les ouvrir et en faire bénéficier le marché mondial en volume qui, de fait, fera baisser les prix artificiellement maintenus à la barre haute par les négociants céréaliers occidentaux et les décideurs occidentaux qui les cautionnent.

L'Occident collectif américano-centrique accuse la Russie d'utiliser la faim comme arme de guerre. Pourtant, les faits indiquent une réalité tout à fait éloignée de leur propagande : en créant d'une manière délibérée et calculée de considérables entraves à l'exportation des produits agricoles russes, le bloc « atlantique » est bien l'auteur de l'utilisation sans le moindre scrupule

pule de la faim comme arme de guerre contre la Russie. Car, avec 60 millions de tonnes de céréales exportées dans l'année agricole de 2022/2023, c'est bien la Fédération de Russie qui est le plus grand exportateur de céréales au monde – et nullement l'Ukraine, dont le volume d'exportation est plus modeste.

Pour les pays de l'OTAN, comme ceci est démontré à plusieurs reprises dans l'histoire contemporaine, cela n'a aucune importance si des populations périssent de faim du moment que cela diminue les revenus de l'adversaire qui peuvent, dans le cas présent, contribuer à l'effort de guerre contre leurs intérêts sur le territoire ukrainien. La volonté de causer des dommages à l'économie russe prédomine très largement la volonté discutable de soustraire le continent noir d'une éventuelle nouvelle famine.

En ce qui concerne la Russie, parallèlement à des exportations classiques, en cette année de crise elle a déjà fait envoyer ou enverra dans l'avenir immédiat et d'une manière gracieuse 200 000 tonnes de blé vers la Somalie, la RCA, le Burkina Faso, le Zimbabwe, le Mali et l'Érythrée, ainsi que 166 000 tonnes d'engrais vers le Sri Lanka, le Nigeria, le Kenya, au Zimbabwe et au Malawi.

En outre, un projet est en cours d'élaboration avec la Turquie et le Qatar pour livrer 1 million de tonnes de céréales russes à la Turquie pour y être transformées et envoyées aux pays les plus pauvres non seulement d'une manière absolument gratuite, mais également avec la prise en charge du transport par la Russie.

Une telle initiative n'a nullement lieu « pour plaire » - la Russie n'a guère besoin de cela, car elle dispose déjà d'acquis historiques considérables sur le continent Africain et ne les perdrait pas si une telle contribution n'avait pas lieu. L'action initiée n'est qu'une profonde compréhension d'une urgence absolue vis-à-vis des pays-bénéficiaires qui encourent un réel danger de famine et qui ne peuvent s'en soustraire sans une aide extérieure immédiate. Il est regrettable de constater que tant de pays disposant de moyens financiers bien supérieurs à ceux des Russes n'ont aucune intention de suivre l'exemple.

Il est à souligner qu'en prenant en considération les quantités réelles produites et exportées, ce n'est nullement la privation du marché mondial de céréales ukrainiennes, mais bien davantage la privation des céréales et engrais agricoles russes qui est un véritable danger de famine pour les pays les plus

démunis. Les sanctions unilatérales illégales contre les entreprises russes engagées dans la production et l'exportation de produits agricoles et d'engrais, le détournement vers les pays occidentaux d'une bonne partie des exportations de céréales ukrainiennes dans le cadre de « l'Accord céréalier » couplé à l'absence de l'idée même du partage d'une infime partie des stocks céréaliers occidentaux, afin de compenser le déficit au niveau des exportations russes et ukrainiennes, sont une action parfaitement réfléchie et orchestrée par les administrateurs du « camp du bien » qui sont tout-à-fait conscients de possibles terribles conséquences de leurs initiatives. Les conséquences qui sont, à leurs yeux, visiblement, pas assez d'importance pour être prises en considération.

Ce cas de figure permet de ne pas rejeter la supposition grave et, en même temps, parfaitement légitime : le camp « atlantiste » ne verrait pas du mauvais œil si une nouvelle famine qu'ils prédisent si perspicacement se déclençait sur le continent africain et, ainsi, pourrait être incriminée à Moscou dans le cadre de la propagande « céréalière » menée contre les Russes depuis la première partie de 2022.

De même, il faut faire preuve d'une importante myopie analytique pour envisager que le pouvoir actuellement installé à Kiev, étant l'un des acteurs majeurs dans l'affaire en question, n'ait pas été, dès le début, parfaitement au courant des réels objectifs de la mise en place de « l'Initiative céréalière de la mer Noire » et des réels destinataires et bénéficiaires de leurs propres exportations.

Les engrais agricoles

En parlant de céréales, il est également important de ne pas passer sous silence le problème des engrais agricoles. Depuis des années nous constatons une pénurie importante de fertilisant sur le marché international. Plusieurs facteurs ont créé cette pénurie, dont les hausses des prix de l'énergie et les restrictions par l'état chinois des exportations d'engrais. Un aspect grave de la conjoncture actuelle du secteur agricole au niveau mondial est à noter : la limitation de l'offre a mené vers l'augmentation des prix des fertilisants qui est sensiblement plus élevée que celle des produits agricoles. Ceci amène les agriculteurs à minimiser l'utilisation d'engrais ce qui mènera, de facto, à la récession de la production agricole mondiale.

Si le manque ponctuel de céréales pour des populations démunies est

toujours un danger nutritionnel immédiat et à moyen terme, le manque d'engrais agricoles est une bombe à retardement. Une bombe qui est aussi néfaste, voire davantage, que l'absence des denrées alimentaires. Car, privées de fertilisants, les exploitations agricoles locales sont souvent dans l'incapacité d'avoir un rendement de leurs terrains qui soit suffisant pour ne pas faire tomber les populations internes dans une dépendance quasi-totale des importations alimentaires.

Et c'est bien dans cette conjoncture que les leaders du monde Occidental ont pris la décision d'instaurer de graves entraves aux exportations de fertilisants russes, dont le pays est l'un des principaux exportateurs au monde. De même que pour les céréales, si cette initiative malveillante et néfaste vis-à-vis de l'agriculture des pays pauvres ne prenne pas fin, le pire est encore devant nous.

Postscriptum

Les représentants du pouvoir occidental, auteurs des méfaits énumérés dans ces pages, et leurs peuples respectifs, qu'ils sont censés représenter, ne sont nullement un bloc parfaitement uni et homogène vis-à-vis du modèle prédateur qui est le modus operandi classique de l'Occident néolibéral, dissimulé derrière des apparences herbivores.

Les peuples occidentaux sont profondément divisés en trois principaux camps : celui des formatés et hypnotisés par la propagande d'état menée avec une grande cadence via l'appareil des mass médias contrôlés par les injections permanentes des fonds publics dans leur fonctionnement, celui des indifférents et celui des révoltés et indignés par la politique carnivore menée en leur nom contre le reste de l'humanité. Les échecs répétés des derniers temps des élites politiques et leurs justifications de plus en plus maladroites laissent un espoir du renforcement significatif du camp des révoltés, ce qui pourrait mener, à terme, au refondement de l'échiquier politique occidental et à l'instauration d'un monde plus juste, dont ce dernier prendra, enfin, part.

(Suite et fin)

L'Occident collectif américano-centrique accuse la Russie d'utiliser la faim comme arme de guerre. Pourtant, les faits indiquent une réalité tout à fait éloignée de leur propagande : en créant d'une manière délibérée et calculée de considérables entraves à l'exportation des produits agricoles russes, le bloc « atlantique » est bien l'auteur de l'utilisation sans le moindre scrupule de la faim comme arme de guerre contre la Russie.

Par
Oleg Nesterenko
Président du CCIE.
Ancien directeur de l'MBA,
ancien professeur auprès des
masters des Grandes Ecoles de
Commerce de Paris; spécialiste
de la Russie, CEI et de l'Afrique



LA FIRST BANK
VOUS DONNE

Carte
Blanche

Souscrivez à votre

Carte
Blanche

POUR VOS

Crédits à Court Terme

- Fini les **files d'attente en agence**
- Fini les **dossiers de crédits**
- Fini les **attentes de validation**

Notre gamme



L'intérêt de la clientèle est notre priorité



☎ 222 51 80 50 / 679 00 96 26
✉ qualife@afriandfirstbank.com

📞 653 46 53 46
🌐 www.afriandfirstbank.com

